
Procès-verbal de la séance du conseil municipal du 9 Juin 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vendredi neuf juin, à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur le Maire, Yves THOREAU.

Étaient présents, formant la majorité des membres en exercice et pouvant délibérer conformément à l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales :

Monsieur Yves THOREAU, **Maire**, Pascale PARRINELLO, Elisabeth JEGU, Pierre HOUDEBINE, Jacqueline SAUNIER, Jean-François GRAMPEIX, **Adjoint au Maire**, Isabelle HAMEL arrivée à 19h45, Régine LANGLOIS, Stéphane SYLVAIN, Pierrette RAUT, Antony FERREIRA, Nadine BOURRON, Françoise PIGAL, Jannine ANDRIEU, Philippe BOYADJIAN arrivé à 20h30, Annie CHAUVIERE, Nathalie GUESDON, Stéphane DEYSINE, Cécile SABATIER, Philippe SALLE, **Conseillers municipaux.**

Étaient absents représentés ayant donné pouvoir : Philippe FISCHER à Jacqueline SAUNIER, Jean-Claude ANGLO à Pascale PARRINELLO, Georges FRISSELLA à Pierre HOUDEBINE, Georges MARTINS à Nathalie GUESDON

Absents excusés : Alain TRAONOUEZ, Guillaume LAVOREL, Pascale CETLIN,

A été élu(e) secrétaire : Pascale PARRINELLO,

Monsieur le Maire procède à l'appel nominal des membres du conseil municipal en exercice et constate que le quorum est atteint pour la validité des délibérations.

Monsieur le Maire donne ensuite communication des décisions qu'il a prises en application de la délégation accordée par le conseil municipal :

- N°24/03/2023 – Extension et restructuration de l'école maternelle « Ferme de Monsieur » ;
- N°25/04/2023 – Contrat de location avec la société Animations Loisirs France pour une mise à disposition de jeux avec 2 animateurs le 10/12/2023 ;
- N°26/2023 – Contrat de vente relatif à un spectacle "La ronde des saisons" ;
- N°27/2023 – Démoussage des courts de tennis – Maestro ;
- N°28/2023 – Acceptation d'une mission d'étude géotechnique ;
- N°29/2023 – Acceptation de la proposition commerciale relative au traçage des lignes du terrain de basket du gymnase Vibert ;
- N°30/2023 – Acceptation d'une mission d'étude avant-projet ;
- N°31/2023 – Contrat de cession OPERA E MOBILE - CARMEN du 03 juin 2023 ;
- N°32/2023 – Contrat de cession de droits de représentation d'un spectacle le 14 décembre 2023 ;
- N°33/2023 – Acceptation de l'avenant N°1 au marché de prestations de fournitures et poses de panneaux lumineux ;
- N°34/2023 – Acceptation de mise à disposition d'une benne pour l'évacuation des déchets ;

-
- N°35/2023 – Acceptation de l'avenant N°1 au Lot 4 " Menuiserie » du marché de restauration partielle de la Ferme de Monsieur ;

Il est procédé à l'examen des points figurant à l'ordre du jour :

N°24/2023 : ADMINISTRATION GENERALE – Désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux

Rapporteur : Monsieur le Maire

Les conseils municipaux sont convoqués par décret le **vendredi 9 juin 2023** afin de désigner leurs délégués et suppléants au sein du collège électoral qui sera chargé de procéder à l'élection des sénateurs.

Dans les communes de 1 000 habitants et plus, les délégués et leurs suppléants sont élus simultanément par les conseillers municipaux sur une même liste suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle de la plus forte moyenne, sans panachage, ni vote préférentiel.

Pour Mandres-les-Roses le nombre de délégués et de suppléants à désigner ou à élire est de 15 élus et 5 suppléants.

Vote au scrutin secret

Sont élus délégués titulaires :

« Liste d'entente communale conduite par Yves THOREAU »

- Yves THOREAU
- Pascale PARRINELLO
- Philippe FISCHER
- Elisabeth JEGU
- Pierre HOUEBINE
- Jacqueline SAUNIER
- Alain TRAONOUZ
- Françoise PIGAL
- Stéphane SYLVAIN
- Isabelle HAMEL
- Antony FERREIRA
- Régine LANGLOIS
- Philippe SALLE
- Nathalie GUESDON
- Georges MARTINS

Sont élus délégués suppléants :

"Liste d'entente communale conduite par Yves THOREAU »

- Nadine BOURRON
- Jean-Claude ANGLO
- Cécile SABATIER
- Philippe BOYADJIAN

N°25/2023 : ADMINISTRATION GENERALE – Adhésion à l’association A.R.B.R.E.S

Rapporteur : Monsieur le Maire

Le Conseil municipal :

- Approuve l’adhésion de la commune à l’association A.R.B.R.E.S.
- L’adhésion à cette association donne lieu à une cotisation annuelle de 45 euros.

Madame Cécile SABATIER demande quand aura lieu l’inauguration de cet évènement. Monsieur Jean-François GRAMPEIX lui répond que la commune est dans l’attente de la production de la plaque et que l’évènement devrait avoir lieu en septembre.

Monsieur le Maire précise que cette manifestation municipale sera organisée avec les Amis de Mandres. Monsieur Pierre HOUDEBINE propose que l’inauguration soit faite le week-end après la fête des associations.

Délibération adoptée à l’unanimité

N°26/2023 : ADMINISTRATION GENERALE – Autorisation de signature de la convention avec l’association A.R.B.R.E.S en vue de l’obtention du label « ARBRE REMARQUABLE DE FRANCE »

Rapporteur : Monsieur le Maire

Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention ci-annexée entre la commune de Mandres-les-Roses et l’association A.R.B.R.E.S, en ci-annexée entre la commune de Mandres-les-Roses et l’Association A.R.B.R.E.S, en vue de permettre la labélisation du mûrier blanc du Parc des charmilles en « Arbre Remarquable de France ».

Délibération adoptée à l’unanimité

N°27/2023 : ASSOCIATIONS – Subvention communale de fonctionnement 2023 à l’association F.C MANDRES PERIGNY

Rapporteur : Monsieur Jean-François GRAMPEIX

Le conseil municipal approuve l’attribution des deux subventions communales. Monsieur Antony FERREIRA émet des réserves quant au fait que le conseil municipal ne suive pas les avis donnés par les commissions. Il rappelle que la commission Vie Locale avait émis un avis défavorable à l’attribution de cette subvention. Monsieur Philippe SALLE lui répond que les membres du conseil ont déjà débattu de ce sujet le 13 avril. Les avis des commissions ne sont pas décisionnels.

Délibération adoptée à l’unanimité

Informations/ Questions diverses :

- **ÉCLAIRAGE PUBLIC :**

Après une période de test peu concluante, Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la fin de l’expérimentation sur l’extinction de l’éclairage public.

- **POINT FINANCES :**

Monsieur le Maire fait un point sur les dernières notifications de subvention ou dotation :

- 44 000€ de DETR,
- 100 000€ de subvention régionale pour la restauration de la Ferme de Monsieur,
- Le versement d’une DSC aux communes par la MGP. Des discussions sont en cours avec GPSEA qui souhaite une répartition de cette enveloppe avec le Territoire.

Monsieur le Maire dit que la commune étudie la proposition de Madame Pascale CETLIN d’effectuer des placements à court terme.

- **ROND POINT DE LA MATERNELLE :**

Madame Cécilie SABATIER évoque le sujet du dépose minute de l'école maternelle qui suscite incivilités et problèmes avec les riverains.

Madame Jacqueline SAUNIER répond qu'à sa connaissance les parents d'élèves sont satisfaits et demandent l'installation d'une flèche bleue pour que les voitures fassent le tour du rond-point.

Monsieur Pierre HOUDEBINE précise que lors de l'installation du dépose minute certains riverains étaient d'accord sur le principe et la police Municipale était au courant car elle est intervenue.

Monsieur le Maire répond que dans toutes les mesures nouvelles il y a toujours des mécontents. Concernant la maternelle il y a eu plus de retours positifs que négatifs.

Pour Monsieur Philippe SALLE, les problèmes ne viendraient pas du dépose minute mais des stationnements abusifs devant les portails des habitants de l'allée Robert de Dreux. Il demande des interventions de police et un article de sensibilisation dans le bulletin municipal. Madame Jacqueline SAUNIER dit que la PM était présente durant toute la première semaine.

Monsieur le Maire conclut en proposant plus de contrôles policiers, une fois la zone bleue mise en place. Monsieur Stéphane SYLVAIN suggère la vidéo-verbalisation. Pour Monsieur Pierre HOUDEBINE, il faut commencer par la mise en place de la zone bleue. Madame Nathalie GUESDON propose également de passer le Conseil Municipal Jeunes.

- **DIVERS :**

Monsieur Philippe SALLE fait remarquer que le conseil n'a pas eu le compte rendu de la dernière commission des finances. Il souhaite également que les commissions soient enregistrées.

Monsieur le Maire précise qu'en fin de commission, il faut rappeler les points essentiels.

Monsieur Philippe SALLE interroge le Maire sur le nouveau recrutement du service de l'urbanisme en remplacement de la secrétaire partie à la retraite. Monsieur le Maire répond qu'un instructeur a été recruté.

Madame Cécilie SABATIER indique que certains administrés sont mal accueillis au téléphone.

Monsieur philippe SALLE questionne le Maire sur le lancement de l'appel d'offre pour le parking et demande s'il va y avoir un nouveau PPI.

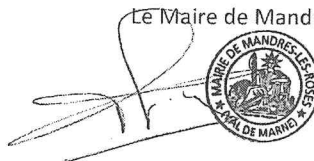
Monsieur le Maire répond qu'un nouveau PPI apportera une meilleure concordance entre les projets et les moyens budgétaires.

Monsieur Jean-François GRAMPEIX informe les membres du Conseil municipal que du 20 au 22 juin 2023 une exposition sur les JO « Terre de jeux 2024 » aura lieu dans la salle de la Bergerie. Cette exposition fera la tournée des cinq villes du plateau Briard.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée le 9 juin 2023 à 22h40.

Mandres-les-Roses, le 12 juin 2023

Le Maire de Mandres-les-Roses,



Yves THOREAU